POUGNY Info

N° 158

OCTOBRE - NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2026

MAIRIE DE POUGNY

46 rue de la Mairie 01550 Pougny
04 50 56 78 77

Mail : **pougny@pougny01.com**
Site internet : **www.pougny01.com**

Numéro d'astreinte en cas d'urgence
06 08 66 19 69

Horaires d'ouverture
Lundi : 10h-12h ; 13h30-17h30
Mardi et mercredi : 8h-12h
Jeudi : Fermée
Vendredi : 10h-12h

École
04 50 56 77 41
ce.001040012E@ac-lyon.fr

État civil
etatcivilpougny@pougny01.com

Urbanisme
urbanisme@pougny01.com
Sur rendez-vous
Deuxième lundi du mois - 10h-12h

Comptabilité
comptabilite@pougny01.com

CCAS
ccas@pougny01.com

La Périgolade
perigolade.pougny@gmail.com
07 85 73 02 49

Assistante sociale
04 50 42 12 65

Transport à la demande
voir page 12

Déchetterie Peron
Été (Mars à octobre)
Lun à vend : 8h30-11h55 / 13h30-17h55
Sam : 8h30-17h50 - Dim : 9h-11h50
Hiver (Nov à Février)
Fermeture 1h plus tôt le soir

LE MOT DU MAIRE

Chères Pougnerandes, chers Pougnerands,

Adieu canicules, bonjour l'automne ! J'espère qu'elles n'ont pas trop contrarié vos projets et que vous avez pu profiter de l'été, prendre quelques jours de vacances et partager de bons moments lors des festivités organisées par nos associations.

Contrairement à d'autres territoires, nous avons été épargnés par les événements dramatiques : feux, orages, inondations. Pensons aux sinistrés et aux personnes fragilisées par ces chaleurs et remercions toutes celles et tous ceux qui œuvrent pour y faire face. Cela nous rappelle la nécessité de renforcer les moyens consacrés à la prévention et à la protection de tous.

Ce début d'automne nous invite aussi à soutenir celles et ceux que la maladie touche avec l'opération Octobre Rose pour la sensibilisation et la lutte contre le cancer.

Suivront les manifestations du CCAS, la fête d'Halloween et les fameuses Fenêtres de Pougny. Autant d'animations pour nous réunir grâce à l'énergie de nos associations et leurs bénévoles.

Et puisqu'on en parle, nos services communaux ont eux aussi connu un été animé : départ à la retraite, nouveaux recrutements et nouvelle organisation. Depuis le 1er septembre, vous avez sans doute croisé les agents de la police rurale du Sud-Gessien, un service mutualisé et créé par les communes de Collonges, Farges, Péron, Saint-Jean-de-Gonville et Pougny pour épauler les maires dans leurs missions.

Au quotidien, les élus sont eux aussi mobilisés pour faire avancer les projets, répondre aux préoccupations des habitants et préparer l'avenir de notre commune. Ce travail, souvent discret, se construit dans l'écoute, le dialogue et la recherche de solutions au service de l'intérêt général.

Enfin, nous avons la chance d'habiter un territoire attractif, dans un environnement naturel agréable et un bassin économique dynamique. Mais cette qualité de vie ne doit pas nous faire oublier les grandes disparités persistantes et les inégalités croissantes. Soyons attentifs à celles et ceux qui rencontrent des difficultés. Prenons soin de nos proches, les uns des autres et de notre commune. Vivre ensemble, c'est aussi faire chacun sa part dans les petites choses du quotidien.

Et puis, merci pour votre participation, votre bonne humeur, votre engagement et votre fidélité à la vie de notre commune.

Votre maire, Hervé Philippe
qui souhaite de belles idées aux rêveurs
et un peu de patience aux râleurs

VITE DIT

Arrivée de Stéphane Trottet

Photo Franck Cortot

Stéphane Trottet a pris ses fonctions début août.

Il assure les travaux d'entretien et de propreté de la commune aux côtés de Romain Chamot.

Encore bienvenue à lui !

Arrivée de Karen Michel

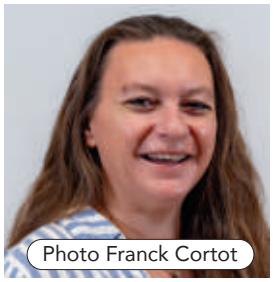
Photo Franck Cortot

Karen Michel a pris ses fonctions début septembre.

Elle renforce l'équipe administrative et a en charge la comptabilité de la mairie.

Bienvenue à elle !

Au revoir et merci Monique !

Monique Graziotti a pris sa retraite après sept ans au service de la commune.

Une centenaire à Pougny

Simone Molko, née en 1926, a célébré son centième anniversaire le 25 mai dernier.

Nous lui adressons nos amicales pensées.

Attention augmentation de pression de l'eau

A compter du 19 octobre la pression de l'eau distribuée à Pougny-bas sera portée de 3 à 7,5 bars.

Cela concerne les secteurs : route du Barrage, rue du Vieux-Pont, rue du Château Vert, rue du Stade, rue de la Fruitière, route de la Gare, route de la Chapelle, Les Pesses, vie de la Fontaine, les rives du Rhône, allée Ernest Crépel.

Il convient de vérifier que l'habitation est équipée d'un réducteur de pression qui est positionné après le compteur sur la canalisation principale d'alimentation en eau de l'habitation.

Préserver l'eau

Malgré les quelques pluies récentes les nappes sont à un niveau alarmant jamais vu dans le passé en octobre.

Toutes les consignes de préservation de la ressource doivent donc continuer d'être observées.

Recensement des jeunes

Nous rappelons que les jeunes gens de nationalité française doivent se présenter en mairie avec leur carte d'identité, le livret de famille de leurs parents et un justificatif de domicile dès qu'ils ont 16 ans.

Cette procédure leur permettra d'obtenir une attestation de recensement qui leur sera nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans.

De plus, ils seront automatiquement inscrits sur les listes électorales dès 18 ans et pourront créer leur compte sur majdc.fr.

Ils pourront également contacter leur centre de gestion, s'informer et gérer leur journée défense et citoyenneté.

Inscription sur les listes électorales

Nous incitons celles et ceux qui ne l'ont pas déjà fait à s'inscrire sur les listes électorales.

Soit en ligne : service-public.gouv.fr/

Soit en se rendant en mairie. muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Élections sénatoriales

Dimanche 27 septembre, 178 sénateur·ices ont été renouvelé·es.

63 départements dont l'Ain et six sièges de sénateur représentant les Français établis hors de France étaient concernés par ce renouvellement.

L'élection se fait au suffrage universel indirect. Les "grands électeurs" sont les député·es, sénateur·ices, conseiller·es régionaux·ales, départementaux·ales et les délégué·es des conseils municipaux. Pougny a trois délégué·es.

Résultats dans l'Ain :

Inscrits	1952
Votants	1931
Blancs/Nuls	14
Exprimés	1917

Liste	Nuance	Voix	Élu·es
Baude	Républicains	738	1
Blatrix	PS	471	1
Dumas	Reconquête	84	
Givernet	Centre	136	
Goy-Chavent	Divers droite	419	1
Huguet	LFI	62	
Thierry	Divers droite	7	

L'Ain a élu trois sénatrices : Véronique Baude siège dans le groupe des Républicains, Florence Blatrix siège dans le groupe socialiste, et Sylvie Goy-Chavent, bien que s'étant présentée divers-droite, siège dans le groupe d'extrême-droite (RN et UDR).

ÉCOLE

- **Rentrée scolaire 2026**

  La rentrée scolaire s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur avec le traditionnel café d'accueil du Sou des écoles.

  Nous souhaitons une belle année scolaire aux 129 enfants inscrits ! 10 en Petite Section, 24 en Moyenne Section, 15 en Grande Section, 21 en CP, 8 en CE1, 20 en CE2, 23 en CM1 et 8 en CM2.

- **L'équipe enseignante**

  Une équipe quasiment reconduite pour cette année.

  Bienvenue à Inès qui seconde et remplace Jean-Michel tous les jeudis lors de sa journée de décharge.

Photo Thibaut Kahlbacher

De gauche à droite :

Ludivine Giry (CE1-CE2), Sandrine Morand (ATSEM), Méghane Durand (CP), Jean-Michel Sallet, directeur (PS-MS-GS), Charlotte Ansart (ATSEM), Manon Batailly (CM1- CM2), Alexane Grogojat (PS-MS-GS), Inès Gilliet (PS-MS-GS).

- **Délégués des parents d'élèves**

  L'élection des délégué·es de parents d'élèves a eu lieu le 9 octobre.

  Les représentants des parents d'élèves siègent, délibèrent et votent au conseil d'école.

  Ils répondent aux questions des parents d'élèves et portent leurs demandes au conseil d'école.

  Ils peuvent apporter aux parents d'élèves des précisions sur des sujets traités lors du conseil d'école, présidé par le directeur de l'école.

  Les parents d'élèves élus au conseil d'école sont membres à part entière de ces instances : ils y ont voix délibérative.

  Dans l'école, ils facilitent les relations entre les parents d'élèves et le personnel. Ils peuvent intervenir auprès des directeurs d'école pour évoquer un problème particulier et assurer ainsi une médiation à la demande d'un ou des parents concernés.

  L'école de Pougny a 5 classes, il y a donc 5 sièges de titulaires et 5 sièges de suppléants.

  Faute de candidat·es seuls quatre sièges sont pourvus cette année. Sont élu·es : Marie Brault, Mélissa Benbkhat, Gérald Bidauld, Diana Mohellebi.

  Les représentant·es des parents d'élèves participent à 3 conseils d'école pendant l'année scolaire. Le premier est fixé le jeudi 5 novembre.

- **Accès à l'école**

  Le plan de circulation d'accès à l'école devrait être modifié prochainement. Les informations concernant ces modifications vous seront transmises en temps utile ; le marquage au sol ayant pris du retard.

  La rue de la mairie va être classée en « zone de rencontre ». La circulation y sera limitée à 20 km/h.

  Nous vous demandons de faire preuve de prudence et de civisme. Cent trente élèves qui arrivent ou repartent en même temps génèrent systématiquement des flux de circulation importants. Privilégiez l'accès piétons et cyclistes autant que possible.

  Un grand merci à la Police rurale qui effectue des passages réguliers et contribue au « Bien Vivre Ensemble ».

- **Retrouver toutes les informations de l'école**

  Padlet Ecole de Pougny

UNE COMPÉTENCE DE LA COMMUNE

L'école est une des compétences communales.

La municipalité a ainsi à sa charge la construction, l'entretien et l'équipement des bâtiments dédiés à l'enfance, y compris les fournitures scolaires (École obligatoire et gratuite). De plus les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) sont de la responsabilité de la commune.

L'État a, quant à lui, en charge l'enseignement : l'établissement des programmes, le recrutement et la rémunération du personnel enseignant.

Nous avons dédié la gestion du périscolaire à l'Association familles rurales enfance et jeunesse (AFREJ), association loi de 1901 créée en 1981 qui gère onze accueils de loisirs dans le département de l'Ain. La commune lui verse annuellement une subvention de 95 000 €.

Au niveau de la municipalité notre conseil fonctionne par pôles. Céline Brisset, Régine Chamot et Julie Philippe font partie du pôle 2 (École, périscolaire, enfance et jeunesse).

LA PÉRIGOLADE

- **L'équipe du périscolaire**

  Cette année, pas de changement à la Périgolade ; vos enfants sont accueillis par l'équipe d'Alice ; des animateur·ices professionnel·les et super motivé·es !

  L'accueil périscolaire est ouvert dès 7h, de 11h20 à 13h20, et ferme à 18h30.

  De belles activités attendent les enfants tout au long de l'année, sur différentes thématiques.

Photo Thibaut Kahlbacher

De gauche à droite :

Tom Clinard, Dalila Ajengui, Corinne Bertrand, Gloria Romani, Kahina Ihaddadene, Charlotte Ansart (agente communale, ATSEM), Tiffany Després, Alice Lefebvre.

Il faut ajouter Mélissa Rivière et Tania Bouakhaz absentes au moment de la photo.

- **Centre de loisirs**

  Le centre de Loisirs est ouvert tous les mercredis et durant les vacances scolaires, exceptées celles de fin d'année, en partenariat avec la commune de Farges.

  Les tout-petits qui intègent l'école maternelle en septembre peuvent être accueillis la dernère semaine d'août pour adaptation.

  Pour les vacances de la Toussaint, deux semaines d'activités sont proposées aux enfants:

  Du 19 au 23 octobre : Pougny fait son cinéma (accueil à Pougny).

  Du 26 au 30 octobre : Halloween en folie (accueil à Farges).

  N'oubliez pas que vous pouvez également inscrire vos enfants pendant les vacances à des séjours proposés par L'AFREJ. Les séjours sont toujours extrêmement bien organisés et les enfants en reviennent enchantés !

  Le prochain séjour immersif, du 19 au 23 octobre pour les enfants de cinq à treize ans, a pour thème Poudlard (Harry Potter) - « Les cinq reliques des fondateurs » au château de Villette (58 -Nièvre).

- **Cantine**

  La Périgolade se charge également de la cantine et de la garde des enfants pendant les deux heures de la pause méridienne. Une dizaine de personnes accueillent 75 à 80 élèves tous les midis.

  Les tarifs ont été pensés pour garantir le moindre coût aux familles. Les prix varient, selon le quotient familial, de 5€10 à 8€20, repas et garde des enfants comprise. Ces tarifs tiennent compte de la prise en charge de la commune qui participe pour moitié au coût de revient.

Nous tenons à souligner le professionnalisme et la bienveillance de toute l'équipe d'animation.

MICRO-CRÈCHE

Grande nouvelle pour les parents et grands-parents des tous petits !

Plus d'une année, c'est le temps qu'il aura fallu pour que la micro-crèche s'installe enfin à Pougny.

La micro-crèche itinérante « Panda Bleu » a obtenu l'agrément de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) le 21 septembre 2026 et la convention avec la mairie a été signée le 6 octobre.

L'équipe de Lætitia Dubuisson peut désormais accueillir vos enfants de 8h30 à 16h30 tous les mardis à la salle Polyvalente de la mairie.

Le principe de la micro-crèche itinérante est de pouvoir bénéficier d'un jour ou d'une demi-journée de garde, le mardi à Pougny et d'autres journées ou demi-journées dans une autre commune, dans la limite des disponibilités.

N'hésitez pas à partager cette bonne nouvelle!

Photo Thibaut Kahlbacher

Pour plus d'informations contacter Madame Lætitia DUBUISSON par courriel :

contact@panda-bleu.fr

POUGNY SE MOBILISE : CITOYENS ET ÉLUS UNIS CONTRE L'AMBROISIE !

De fin juillet à début septembre, une équipe soudée d'une dizaine d'habitant·es bénévoles et d'élu·es a uni ses efforts pour arpenter les moindres recoins de la commune.

L'objectif de cette mobilisation du groupe d'action projet (GAP) « Stop Ambroisie » était clair : identifier, inventorier et arracher les plants d'ambroisie à feuilles d'armoise (Ambrosia artemisiifolia) avant que celle-ci ne libère son pollen hautement allergisant.

- **Pourquoi une telle campagne d'arrachage ?**

  L'ambroisie à feuilles d'armoise est une plante exotique envahissante qui représente un véritable enjeu de santé publique. Émis en fin d'été, son pollen provoque de fortes réactions allergiques (rhinites, conjonctivites, asthme) chez de nombreuses personnes.

  C'était donc une course contre la montre pour éliminer les pieds avant leur pleine floraison.

- **Galerie d'identification de la plante**

  Pour réussir leur mission, les volontaires ont dû apprendre à reconnaître parfaitement la plante, souvent confondue avec l'armoise commune ou l'armoise blanche.

Voici les caractéristiques observées sur le terrain :

Reconnaitre : feuilles vertes et découpées, tige velue et souvent rouge, fleurs en épis vert-jaune;

- **Agir à Pougny**

  Les volontaires se sont consacrés à une identification des zones, un inventaire communal, et l'arrachage systématique.

- **Un bilan positif pour la biodiversité locale**

  Grâce à la vigilance et à la persévérance du GAP dédié, les foyers d'ambroisie identifiés le long des chemins, zones en friche et espaces publics ont été repérés et arrachés manuellement (avec des gants de protection).

  Cette action concertée permet non seulement de soulager les personnes allergiques de la région, mais aussi de protéger les écosystèmes locaux de Pougny contre la prolifération de cette espèce invasive.

  Un grand merci à la dizaine de bénévoles et d'élus pour leur engagement tout au long de cet été !

INFOS DIVERSES

- **Chasse, pêche et tir à l'arc**

  Le 8 septembre, des élus des pôles 4 et 5 ont rencontré les présidents et plusieurs membres des associations de chasse, pêche et tir à l'arc.

  Un temps d'échange riche qui a permis de mieux connaître leurs activités, leurs pratiques et leur rôle sur la commune, à la fois comme acteurs associatifs et acteurs de l'environnement.

  Une rencontre constructive pour mieux comprendre les réalités de chacun et poursuivre le dialogue avec la commune.

- **Chiens :**

  Nous rappelons quelques règles essentielles :

  L'identification par puce ou tatouage est obligatoire.

  Les chiens de 1re et 2e catégories sont soumis à une réglementation spécifique. Sur la voie publique, ces chiens doivent être tenus en laisse et muselés.

  Tout propriétaire doit veiller à ce que son chien ne divague pas et reste sous sa surveillance.

  Quelques règles simples pour assurer la sécurité de tous et la protection des animaux.

  Pour en savoir plus sur la réglementation applicable aux chiens, consultez service-public.gouv.fr.

Chiens

1ère et 2e cat.

LA LUTTE CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE NE S'ARRÊTE PAS À LA FIN DE L'ÉTÉ !

À cause du dérèglement climatique, l'été peut déborder jusqu'en hiver : les températures douces observées risquent alors de maintenir les moustiques actifs jusqu'à Noël.

C'est justement ces trois prochains mois que les moustiques tigres préparent la saison suivante en pondant des œufs "hivernants". Ces œufs "hyper-résistants" survivent au gel et à la sécheresse jusqu'à -12 °C pour éclore au premier redoux du printemps.

Voici les mesures de prévention et mitigation à appliquer pour bloquer ce cycle sur notre commune.

- **Prévention automnale** : nettoyage et mise au sec (octobre)

  Tant que le gel n'est pas installé, les moustiques femelles peuvent continuer à pondre sur les parois des récipients, juste au-dessus du niveau de l'eau.

  • Vider et ranger :

  Retournez les seaux, arrosoirs, jouets et brouettes. Rentrez à l'abri tout ce qui peut accumuler les pluies d'automne.

  • Frotter les parois :

  C'est l'action cruciale de l'automne. Ne vous contentez pas de vider l'eau : brossez énergiquement l'intérieur des coupelles, pots et rebords de récupérateurs d'eau pour décoller et détruire les œufs invisibles à l'œil nu.

  • Neutraliser les coupelles :

  Si vous laissez des pots de fleurs à l'extérieur, retirez les soucoupes ou remplissez-les de sable humide.

- **Atténuation hivernale** : Sécuriser les installations (Novembre - Décembre)

  Même si le froid engourdit ou tue les adultes, les œufs restent une menace silencieuse.

  • Bâcher et étanchéifier :

  Couvrez vos récupérateurs d'eau de pluie avec une moustiquaire hermétique (maille inférieure à 2 mm) ou un tissu bien tendu. Les couvercles simples laissent souvent passer les moustiques.

  • Nettoyer les gouttières et chenaux :

  Retirez les feuilles mortes d'automne qui obstruent les évacuations d'eau de votre toiture et créent des micro-réservoirs d'eau stagnante inaccessibles.

  • Traiter les zones inondables stagnantes :

  Pour les regards ou grilles d'eaux pluviales impossibles à vider, on peut utiliser des pastilles larvicides biologiques respectueuses de la faune, à base de Bacillus thuringiensis israelensis (BTI).

- **Protection individuelle face aux pontes tardives**

  En cas de redoux en octobre/novembre, le moustique tigre peut continuer à être agressif en journée.

  • Vêtements couvrants :

  Privilégiez des vêtements longs, amples et clairs lors de vos travaux de jardinage ou balades le long des gouilles ou du Rhône.

  • Répulsifs :

  Utilisez des répulsifs cutanés homologués si le moustique est encore actif chez vous.

- **Synthèse des actions par mois à Pougny**

  • Octobre

  Prolongation des piqûres et pontes massives d'œufs d'hiver. Vider et brosser les contenants pour détruire les œufs.

  • Novembre

  Accumulation des pluies et des feuilles mortes dans les gîtes. Nettoyer les gouttières et installer des moustiquaires fines sur les cuves.

  • Décembre

  Diapause (sommeil) des œufs en attente du printemps. Ranger à sec le matériel de jardinage extérieur.

La prolifération du moustique tigre est une problématique locale et collective : 80 % de son développement se fait sur domaine privé (cours, balcons, jardins).

En bloquant la viabilité des œufs cet hiver à Pougny, vous réduisez drastiquement les nuisances et risques sanitaires (dengue, chikungunya) de l'été prochain.

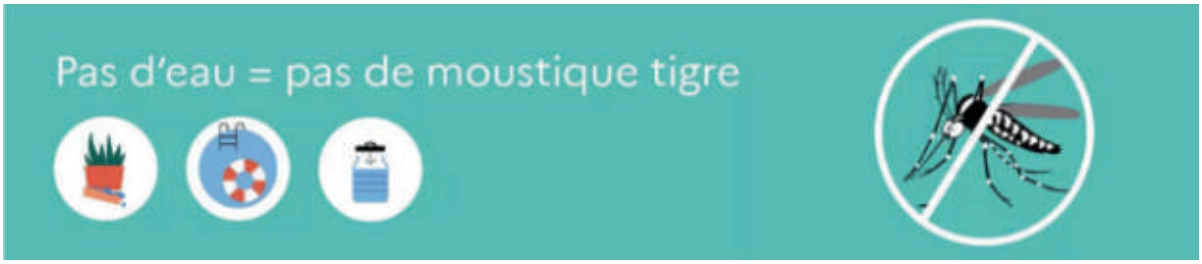

SITUATION CONCERNANT DES OVINS SUR LA COMMUNE

Point d'information

Au cours de l'été, nous avons été alertés concernant plusieurs moutons détenus sur une propriété privée.

Cette situation a également fait l'objet de publications sur les réseaux sociaux et d'une pétition. Il convient toutefois de préciser que de premières démarches ont été effectuées directement par quelques personnes sans que la commune en soit alors informée.

Dès que nous avons disposé d'éléments concrets, nous avons engagé les démarches nécessaires afin que la situation soit évaluée et traitée dans le respect de la réglementation, des personnes et du bien-être animal.

- **Une chronologie importante à préciser**

Une première intervention de la gendarmerie, sollicitée par une tierce personne, avait eu lieu sur la propriété, sans que la commune en soit informée.

Elle n'en a eu connaissance que plusieurs jours plus tard, lors de ses échanges avec la Direction départementale de la protection des populations (DDPP) de l'Ain.

La mairie n'a été informée de la présence des deux animaux décédés que plusieurs jours après leur mort, alors que des nuisances olfactives étaient déjà constatées. Alertée un jeudi soir, elle a engagé les démarches dès le vendredi matin auprès des différents interlocuteurs afin de connaître les actions déjà entreprises et de coordonner la prise en charge.

En lien avec le propriétaire, la gendarmerie et le service d'équarrissage, les carcasses ont pu être rapidement enlevées, avec l'aide d'un bénévole que la commune remercie. Pour rappel, le service d'équarrissage doit être prévenu dans les 48 heures suivant le décès d'un animal.

Cette chronologie souligne surtout l'importance d'une bonne circulation de l'information et d'une coordination entre les différents acteurs. Sans remettre en cause les initiatives individuelles, une information plus précoce de la mairie aurait vraisemblablement permis une gestion plus rapide et plus fluide de la situation.

- **Une situation suivie qui évolue favorablement**

Les animaux encore présents ont été examinés par un vétérinaire, et tondus. Leur accueil est actuellement en attente pour la Haute-Savoie ou dans l'Ain. Les démarches administratives nécessaires sont en cours afin que leur prise en charge et leur transfert s'effectuent dans le respect de la réglementation.

- **Une intervention encadrée sur une propriété privée**

Les animaux se trouvant sur une propriété privée, l'intervention de la commune est encadrée par la réglementation : elle ne peut ni accéder librement aux lieux, ni retirer ou transférer les animaux sans l'accord du propriétaire ou l'intervention des autorités habilitées. Des associations ont également été sollicitées par des tiers dans une volonté d'aider, sans qu'à ce jour une solution concrète supplémentaire ait pu être apportée pour la prise en charge des animaux concernés.

- **Communication, vigilance et coordination**

Face à une situation sensible, la collaboration entre habitants, élus et services est essentielle. Une information rapide, vérifiée et transmise directement à la mairie permet d'agir efficacement.

Un courrier anonyme adressé au maire ne permet ni échange ni réponse à son auteur. De même, le partage sur les réseaux sociaux d'une photographie prise à l'étranger et sans lien avec la situation rappelle l'importance de vérifier les informations avant de les diffuser.

Nous privilégierons toujours le dialogue direct, la vigilance et la coopération, dans le respect de chacun.

Nathalie Collet
Maire adjointe en charge du pôle 4

BON À SAVOIR

BON À SAVOIR

IDENTIFICATION & TRAÇABILITÉ

Ministère de l'Agriculture

Scannez pour accéder aux informations

Animaux d'élevage : identifier, tracer, signaler

Même détenus à titre de loisir, les ovins et caprins sont soumis à des règles d'identification et de traçabilité. Le détenteur et le lieu de détention doivent être enregistrés auprès de l'établissement de l'élevage compétent ; les animaux doivent être identifiés et leurs déplacements sont encadrés.

PROTECTION ANIMALE LOCALE

SOS Animaux Pays de Gex

Scannez pour accéder aux informations

- **Maîtrise de notre urbanisme avec trois périmètres d'études**

  Face à la pression croissante des promoteurs immobiliers, nous avons obtenu l'instauration de trois périmètres d'études sur notre commune : la Pontonnière, Les Hautains et les abords de l'école.

  Les délibérations, adoptées à deux reprises par le Conseil communautaire du Pays de Gex Agglomération, sont désormais exécutoires.

  L'élaboration des plans locaux d'urbanisme relève certes de la compétence de l'Agglomération, mais au quotidien, ce sont bien nous, les maires et les conseillers municipaux, qui en sommes les acteurs.

  Nous participons activement, depuis 2025, à l'élaboration de la révision du PLUiH 2028 ; c'est à cette occasion que nous avons recensé les zones susceptibles d'échapper à toute maîtrise.

- **Anticiper plutôt que subir**

  Le développement subi du début des années 2020 nous a amenés à anticiper et à réfléchir. Sur les secteurs de La Pontonnière et des Hautains, des promoteurs se sont déjà positionnés pour des projets de 20 à 30 logements, voire davantage.

  L'augmentation de la population peut se faire, mais elle doit s'inscrire dans un rythme maîtrisé, portée par une offre de services publics capable de suivre.

  Plutôt que de laisser ces projets se réaliser sans cadre, nous avons choisi d'anticiper : prendre le temps de réfléchir, en cohérence avec le futur PLUiH, à une orientation de développement qui convienne à notre commune.

- **Sécuriser l'accès à l'école**

  Située dans une voie en impasse, notre école doit rester aisément accessible. La livraison, 1er semestre 2028, des 22 logements en construction rue de la Mairie va accroître la fréquentation du secteur.

  Faute de foncier communal sur place, nous devrons acquérir des parcelles pour créer du stationnement et des cheminements sécurisés. Le périmètre d'études nous donne aujourd'hui le temps de définir ces orientations sereinement : garantir nos capacités d'accueil scolaire et périscolaire, tant à l'intérieur de l'établissement que sur les circulations et accès alentour, avant tout nouveau programme immobilier.

- **Un outil juridique, pas un blocage**

  Concrètement, ces périmètres d'études permettent de surseoir à statuer pendant deux ans sur les demandes d'autorisation d'urbanisme concernées. Il ne s'agit pas de figer notre territoire, mais de reprendre la main sur son développement.

- **Les parcelles cadastrales concernées**

  Secteur des Pontonnières (section AB) : parcelles n° 162, 163 et 130

  Secteur des Hautains (section B) : parcelles n° 1327, 1119, 1121, 1084, 347, 1085, 1492, 1491, 1494, 1493, 1072, 1086, 351 et 992

  Secteur de la rue de la Mairie, autour de l'école (section AD) : parcelles n° 413, 399, 400, 261, 187, 373 et 374

- Plans des périmètres d'études :

Secteur des Hautains

Secteur La Pontonnière

Secteur rue de la Mairie, autour de l'école

AMÉNAGEMENT - URBANISME

- **Réfection du réseau des eaux de pluie**

  Les services de l'agglomération ont procédé à la rénovation de plusieurs secteurs de collecte des eaux pluviales.

  C'est pourquoi la moraine des écoliers a été fermée plusieurs jours. Nous regrettons que les usagers n'aient pu être avertis auparavant.

- **Aménagements Fruitières et Chateau Vert**

Des tables ont été installées à la Fruitière et à Chateau Vert.

D'autres équipements viendront s'y ajouter.

Une réflexion s'engage pour des aménagements ludiques et de rencontre après la livraison de la salle multifonction.

- **Construction de la salle multifonction**

  Les travaux avancent.

  Tout est mis en œuvre pour qu'ils s'achèvent dans les délais prévus.

TRAVAUX, QUELLES AUTORISATIONS ?

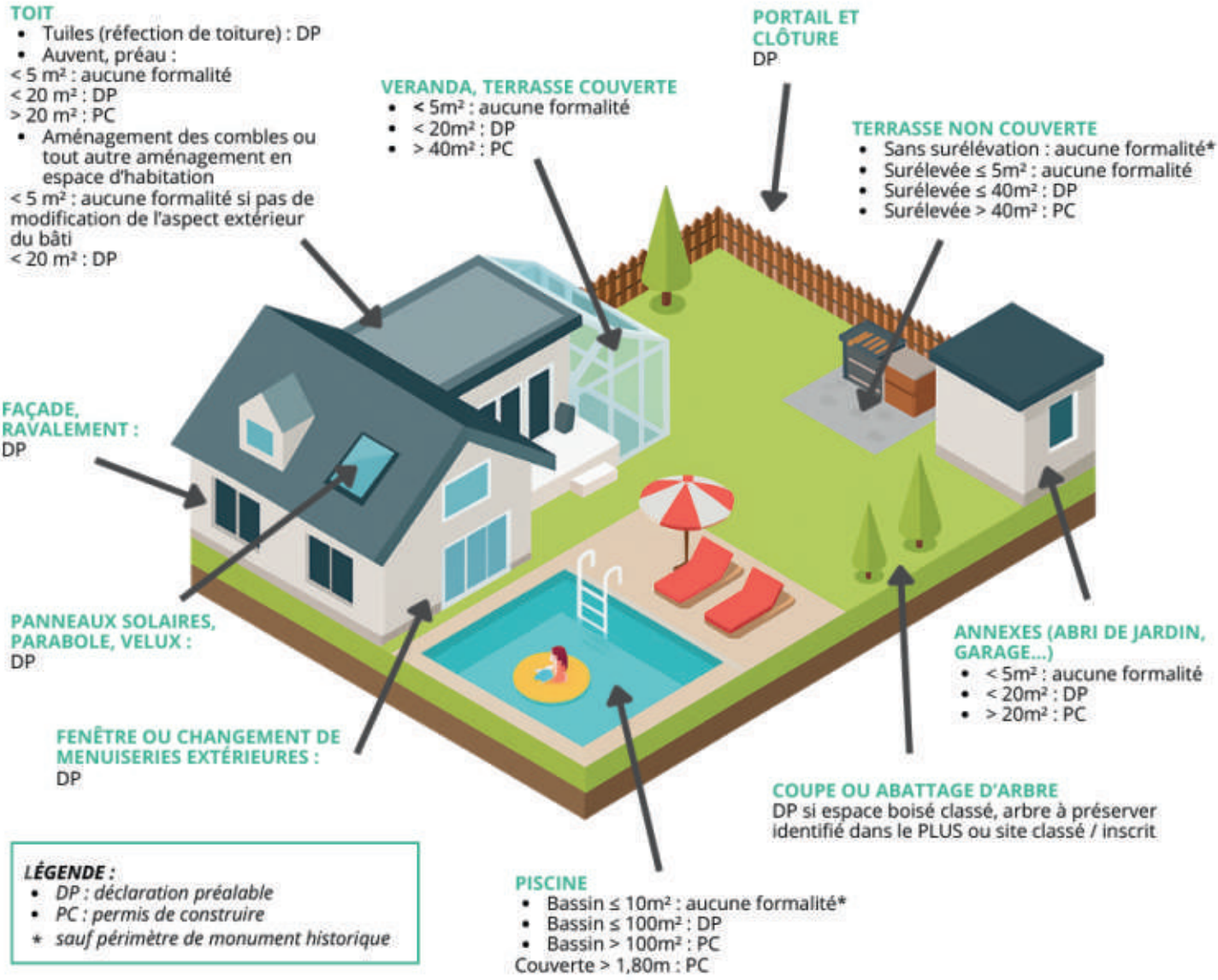

CCAS

Toute personne en difficulté peut faire appel au CCAS : aide à domicile, soutien administratif ou financier, etc.

N'hésitez pas. 04 50 56 78 77 - ccas@pougny01.com

- **Petit déjeuner du partage**

C'est sous un soleil éclatant que le CCAS a accueilli le 20 septembre dernier les habitants de Pougny sur le terrain communal du Chateau Vert pour un « Petit déjeuner du partage ».

Toutes les générations et tous les quartiers du village avaient répondu présents à notre invitation. Gaël Traiteur à Collonges nous avait prêté son percolateur et ça sentait bon le café.

C'est avec un très grand plaisir que nous avons dégusté des spécialités culinaires venues d'un peu partout : cannelés, böreks turcs, msemmens, gâteaux maison, omelettes, jus de pomme fraîchement pressé, et tant d'autres mets tous aussi délicieux les uns que les autres.

Photo Frédérique Kahlbacher

Deux châteaux gonflables ont fait la joie des enfants qui ont beaucoup rit dans le toboggan et se sont cachés dans le ventre du dinosaure. On a même vu des parents s'amuser au Puissance 4 et avec des kaplas géants prêtés par Festijam.

Photo Eddy Mottaz

Eddy Mottaz a très gentiment immortalisé cette matinée ensemble.

Nous avons partagé un moment convivial et chaleureux et c'est grâce à vous tous.

Merci beaucoup !

Photo Eddy Mottaz

Photo Eddy Mottaz

- **Repas des Ainés**

CCAS

- **Vente des Chrysanthèmes**

SOU DES ÉCOLES

Sou des Ecoles de Pougny

En cette rentrée le Sou des écoles a eu le plaisir d'accueillir les enfants et les parents autour du café d'accueil, le 1er septembre, un instant convivial pour ce premier jour d'école. Peu après, nous avons eu la réunion d'accueil, un moment pour accueillir les nouveaux parents, créer des liens, échanger des idées autour d'un verre le tout dans une ambiance chaleureuse et festive. Plus de 10 nouveaux parents, couples et familles motivés nous ont rejoints, bienvenue à eux !

Les bénévoles du Sou remercient sincèrement toutes les personnes présentes pour leur bonne humeur et leur soutien.

Parmi les rendez-vous à ne pas manquer, une vente de crêpes aura lieu le dernier jour avant les vacances, vendredi, à la sortie des classes, à l'école. C'est un moment de partage pour clore la semaine et cette première période.

Le 31 octobre, l'école se transformera pour une soirée en « Repère des ombres » pour Halloween. Une soirée pleine de frissons et de rires, une première à l'école, qui promet de beaux souvenirs pour tous. Costumes fortement conseillés !

Le Sou des écoles remercie la mairie et l'ensemble des habitants du village pour leur soutien, leurs participations chaleureuses et leur bonne humeur.

Vous êtes parents, vous avez envies de participer à la vie de l'école de vos enfants et de tisser des liens avec le village ?

Pour faire partie du Sou un instant suffit !

Le Sou des Écoles

Contact : soudesecolesdepougny@gmail.com

135 rue de Genève 01170 Gex
Site internet : paysdegexagglo.fr
Courriel: infopaysdegexagglo.fr
Tel : 04 50 42 65 00

INFOS DE GEX AGGLO

PAYS DE GEX RÉNOV+ : UN ACCOMPAGNEMENT GRATUIT

Avec Pays de Gex Rénov+, bénéficiez d'un accompagnement gratuit, neutre et personnalisé pour concrétiser votre projet. Conseils techniques, aides financières, choix des travaux, recherche d'artisans... des experts sont à vos côtés à chaque étape.

- **Un conseil pour tous les habitants et tous les projets**

  Trop chaud, trop froid ? Vous souhaitez améliorer le confort de votre logement, réduire vos factures d'énergie ? Le service public Pays de Gex Rénov+ est là pour vous accompagner à chaque étape de votre projet.

  Le Service Public de la Rénovation de l'Habitat -porté par Pays de Gex agglo, en partenariat avec l'ALEC Ain-, Pays de Gex Rénov+ propose un accompagnement gratuit, neutre et personnalisé à tous les habitants du territoire, quels que soient leur projet ou leur niveau d'avancement.

- **Un professionnel à vos côtés**

  Les conseillers énergie répondent à toutes vos questions :

  - Quels travaux réaliser en priorité ?
  - Quelles aides financières sont disponibles ?
  - Comment trouver un artisan qualifié RGE ?
  - Comment monter son dossier de financement ?

  Selon votre projet, ils peuvent également réaliser une visite du logement, proposer plusieurs scénarios de rénovation, analyser les devis et vous aider à identifier les aides auxquelles vous êtes éligible.

  Cet accompagnement s'adresse aussi bien aux particuliers qu'aux copropriétés.

- **Des aides pour concrétiser vos projets**

  En complément des dispositifs nationaux, Pays de Gex agglo propose également une Prime Chauffage Propre (PCP) destinée, sous conditions, aux habitants qui remplacent un ancien chauffage au bois ou au fioul par un équipement plus performant et utilisant une énergie renouvelable. L'objectif est double : améliorer le confort des logements et réduire les émissions de particules fines sur le territoire.

- **Comment en bénéficier ?**

  Des permanences sont organisées à Gex sur rendez-vous les 2e et 4e jeudis de chaque mois. Il est également possible de contacter directement un conseiller pour obtenir un premier avis sur votre projet.

  Avant de lancer vos travaux, pensez à solliciter Pays de Gex Rénov+ : un accompagnement en amont permet souvent d'optimiser votre projet, de mobiliser les bonnes aides financières et de réaliser vos travaux en toute sérénité.

- **Pour en savoir plus**

  contactez votre conseiller Pays de Gex Rénov+ :
  04 74 45 96 04 paysdegexrenov@alec-ain.fr

TRANSPORT À LA DEMANDE

Tarif unique 1€60

Du lundi au vendredi, de 6h30 à 19h30
et le samedi de 9h à 18h

Réservez, rendez-vous à l'arrêt souhaité
et déplacez-vous en toute sérénité !

Vous pouvez réserver jusqu'à 30 mn
avant l'arrivée du véhicule !

Réservation :
du lundi au vendredi 8h / 12h et 14h / 17h
04 51 26 24 22 ou tad.paysdegexagglo.fr
ou l'application "TAD du Pays de Gex"

COLLECTE DES DÉCHETS

Que faire si vous avez des encombrants ?

- **Ils sont encore utilisable**
  Ressourcerie du Pays de Gex - 04 81 50 02 51
- **Ils sont hors d'usage**
  Déchetterie de Peron - 04 50 59 14 64
- **Vous ne pouvez les transporter vous-même**
  Allô Encombrants - 04 50 20 65 86

ASSOCIATIONS

Pour joindre la commission Associations, une seule adresse : associations@pougny01.com

COMITÉ DES FÊTES

- **Retour sur la fête du 13 juillet à Pougny**

La traditionnelle fête du 13 juillet au stade de Pougny a une nouvelle fois fait le bonheur des petits et des grands avec une ambiance chaleureuse et conviviale. Buvette et repas étaient au rendez-vous. L'Ensemble de Cuivres de Chancy-Collonges a mis l'ambiance en fanfare et accompagné la retraite aux flambeaux.

La soirée était animée par DJ Deerage aux platines.

Pour des raisons de canicule les feux d'artifices seront tirés ultérieurement.

Un grand merci à toutes et tous pour votre présence!

- **Octobre Rose**

Des Bulles pour Ma Bulle Roses ! À l'occasion de la vente de chrysanthèmes, le Comité des Fêtes vous propose une vente de bouteille de champagne à emporter le 24 octobre à la Fruitière de 9h à 12h.

Une partie des bénéfices sera reversée à l'association Ma Bulle Rose Pays de Gex.

- **Fête de la bière à Pougny**

La fête de la bière n'aura pas lieu cette année en raison des travaux actuellement en cours au stade de Pougny, mais rendez-vous en 2027 pour une prochaine édition.

- **Fenêtres de Pougny**

À vos agendas pour les fenêtres de Pougny du 1er au 23 décembre (programme à venir).

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez organiser une fenêtre.

Infos et réservation :
comitedesfetesdepougny@gmail.com ou directement en Mairie.

Le Comité des fêtes

RUGBY

Après une saison 2025/2026 qui s'est achevée le 6 juin par l'inauguration de nos nouveaux locaux à Collonges en présence des maires de Pougny, Péron, Challex, Collonges, Léaz, Farges et de l'ensemble de l'école de rugby, nous avons pu remercier tous les éducateurs qui ont donné de leur temps chaque mercredi et samedi.

Une pensée émue aux U 12 qui partent vers de nouvelles aventures rugbystiques dans des clubs voisins.

Une nouvelle saison commence pour le Rugby Club du Canton de Collonges. Les entrainements ont repris le 5 septembre avec énormément de nouveaux et particulièrement dans la section des U 6.

Les entrainements ont lieu :

U6 : samedi de 10h à 11h15
U8 : mercredi de 17h30 et le samedi de 10h à 11h30

U10 et U12 : mercredi de 17h30 à 19h et le samedi de 10h à 12h.

Il n'est pas trop tard pour découvrir ce sport, viens chausser les crampons. Le meilleur accueil te sera réservé.

Nous avons également eu la joie immense de voir l'un de nos anciens joueurs sélectionné en Équipe de France U 18.

Bravo à Nolan qui viendra prochainement nous voir.

Nous l'attendons avec impatience, il viendra nous raconter sa belle histoire et partager de bons moments avec les petits lynx du RCCC.

Nous sommes très fiers que l'école de rugby soit formatrice de jeunes talents et qu'ils arrivent à des niveaux aussi élevés.

Rugby Club du Canton de Collonges
307 rue Vie creuse 01550 Pougny
www.rugbycollonges@yahoo.fr
Tél : 06 45 53 40 49

FESTILIVE 2026 : UNE 8e ÉDITION QUI A FAIT VIBRER POUGNY !

Deux soirées, une programmation éclectique, 1 500 festivaliers et une énergie incroyable : FestiLive 2026 a une nouvelle fois tenu toutes ses promesses !

Les 28 et 29 août derniers, le Stade de Pougny s'est transformé en véritable lieu de fête, de musique et de partage à l'occasion de la 8e édition de FestiLive, organisée par l'association FestiJam.

Pour cette nouvelle édition, le festival gratuit avait vu les choses en grand avec deux soirées aux ambiances différentes, mais réunies autour d'un même esprit : la convivialité et le plaisir de se retrouver !

- **Le vendredi**

  Place au rock avec Consumer Republic et Smokeheads, qui ont fait vibrer le public avec des prestations pleines d'énergie.

- **Le samedi**

  Changement d'ambiance avec une programmation aux couleurs des musiques du monde, portée par Bella Nobre, Jo2Plainp, Melting Dub et DJ Jizzy Madavoice.

  Résultat : 1 500 festivaliers sur l'ensemble du week-end, une ambiance formidable et des sourires à n'en plus finir !

- **Une belle réussite collective**

  Derrière ce succès se cache avant tout une formidable aventure humaine.

  L'association FestiJam tient à remercier chaleureusement la mairie de Pougny pour son soutien et sa confiance, ainsi que l'ensemble des partenaires et sponsors qui contribuent à rendre cet événement possible.

  Un immense MERCI également à tous les bénévoles, fidèles de la première heure ou nouveaux venus, qui ont donné de leur temps, de leur énergie et de leur bonne humeur pour faire de cette édition une réussite. Sans eux, rien ne serait possible !

  Cette 8e édition se termine également sur un bilan financier positif, avec une boîte à dons particulièrement généreuse. Une belle preuve de l'attachement du public à ce festival gratuit et accessible à tous.

- **Et si vous rejoigniez l'aventure ?**

  FestiLive, ce n'est pas seulement un week-end de concerts. C'est une association qui vit toute l'année grâce à l'engagement de personnes passionnées et à la générosité de ses partenaires.

  L'association FestiJam recherche tout au long de l'année :

  Des bénévoles, pour participer à l'organisation, apporter des idées ou donner un coup de main avant, pendant et après le festival.

  Des sponsors et partenaires, entreprises, commerçants ou acteurs locaux souhaitant soutenir un événement festif, populaire et ancré dans la vie de notre territoire.

  Pas besoin d'être un expert de l'événementiel : de la motivation, un peu de disponibilité et l'envie de partager une belle aventure collective suffisent !

  FestiLive grandit, évolue et continue de faire vibrer Pougny grâce à vous. Alors, pourquoi ne pas faire partie de la prochaine édition ?

  Merci à tous et rendez-vous en 2027 pour de nouvelles aventures musicales !

  L'équipe FestiJam
  Organisatrice de FestiLive

Contact : www.festi-live.fr

NOS PRATICIENS, ARTISANS ET COMMERÇANTS

Vous n'êtes pas sur la liste ? Quelque chose est faux ? Merci de vous déclarer en mairie

À POUGNY

- **Le toaster** - Food-truck - Parking du cimetière
  Un dimanche sur deux de 18h30 à 21h30
  07 69 25 28 57 le-toaster.com
- **L'épicerie d'Aurore**. Fruitière
  Produits locaux, viande, fromage, charcuterie, œufs...
  Mercredi de 16h-18h
- **Services de soins à domicile**
  ADAPA - 04 74 45 59 60
- **Réflexologie générale & Reiki**
  Murielle Marcon. 06 80 99 77 44
- **Alidema Nettoyage**
  Propreté Écologique & Rapide
  07 66 04 13 21 alidemanettoyage@hotmail.com
- **Fabrice Morand électricité**
  320 Vie Creuse. 06 89 58 29 82
- **HP Services**
  Bâtiment/agencement de cuisine.
  06 16 04 00 81
- **L.E.K-Transports**
  Taxi privés, médicaux.
  06 13 27 73 61

À COLLONGES

- **Saveurs d'ailleurs** Épicerie. 106 Grand rue
  Lundi - vendredi : 6h-21h
  Samedi et dimanche : 7h-19h
- **Maraîchères**. Domaine de Piers.
  GAEC Le Jardin des fées. Vente directe.
  Mar et jeu : 10h-12h30/14h-18h30 ; sam : 10h-12h.
  06 72 60 86 77
- **Boulangerie-pâtisserie**. 91 Grand Rue
  Le rendez-vous des Gourmets.
  Mar-sam : 7h-12h30/16h-19h ; dim : 7h-12h30.
  Fermé les lundi et mercredi. 04 50 59 64 28
- **Gaël Traiteur**. 2 rue du Parc
  www.chezgael-traiteur-paysdegex.com
  04 50 59 65 10
- **Le Malassis**. 71 Grand Rue
  Restaurant et plats à l'emporter. 04 50 48 11 37
- **Chez la P'tite Quinette**. Restaurant foodtruck
  1440 route du Pont Carnot
  Les mardis, mercredis et vendredis 11h30-14h
  06 77 62 15 46
- **Herboristerie Obopoqodo**. 47 Grand Rue.
  Lun 17h-19h. Ma - Ven 10h-12h et 16h-19h.
  Sam 10h-12h. obopoqodo.fr. 04 50 59 54 16
- **Le Tea Biscuit** Salon de thé
  106 Grande rue - 04 50 99 77 95
- **G. Dubois Services espaces verts** Aménagement et entretien de jardin. Chemin de Pré Morand
  06 99 76 34 91
  dubois.service.espaces.verts@gmail.com
- **Bureau de Poste**. 134 rue du Fort.
  Mar-ven : 13h30-16h30 ; sam : 9h-12h.
- **LesExquisMots Librairie**. 11 Grand rue
  Horaires d'été
  Mardi - vendredi : 9h-12h30/17h-19h
  Samedi : 9h-12h30
  04 58 28 34 97
- **Maison Charlotte** Salon de coiffure. 57 Grand rue
  07 43 25 47 20 - charlotte.bastard@gmail.com
- **Tabac de l'Union**
  Lun-mer : 7h - 13h - Mar-Jeu- Ven : 7h-19h
  Sam : 8h-13h
- **Start Auto**. Technoparc sur la Vie
  Réparation toutes marques. 04 50 56 86 25
- **N.L.A Services**. 347, rue Pré Bachat.
  Service de nettoyage et d'entretien.
  8h-19 h du lundi au vendredi. 07 56 87 12 27.
- **C'le plombier**. 136 rue de Pré Fleuri.
  Du lundi au samedi. 07 85 42 44 51
- **Maison d'hôtes La Colonie**. 210, rue du Fort.
  info@lacolonie.fr. 04 50 56 09 76
- **Maison de Santé du Fort**. 106 Grande rue
  - Médecins : 04 50 56 71 00
  - Pharmacie du Fort : 04 50 59 60 17
  - Infirmiers : 04 50 56 71 64
  - Kinésithérapeute : 04 50 59 66 19
  - Psychologue : 06 15 47 47 59
  - Podologue : 04 50 59 54 79 ou 06 70 26 62 29
  - Ostéopathe: 07 83 92 30 84.ou 07 81 61 14 58

À FARGES

- **Les 3 Petits fermiers**. 198 route d'Asserans.
  Vente de produits locaux.
  Jeudi 15h-19h - vendredi : 9h-19h - samedi : 9h-13h
  05 50 48 14 47 - www.les3petitsfermiers.com
- **Café restaurant de la Poste**.
  731 rue de la République. 04 50 56 05 47

À PERON

- **Cabinet infirmier**
  367 vie de l'Étraz
  04 79 19 95 07 ou 06 49 45 49 09

À CHALLEX

- **Auberge des 7 merveilles**
  Lundi et dimanche : 8h-14h - mercredi : fermé
  Mardi, vendredi et samedi : 8h-14h et 18h-21h30
  04 79 19 70 90

A VOS AGENDAS

Octobre

- Samedi 17 octobre au dimanche 1er novembre
  Vacances scolaires
- Samedi 24 octobre - 10h à 15h - Fruitière
  Vente des chrysanthèmes au profit du CCAS
- Samedi 31 octobre - 16h à 20h - École
  Halloween

Novembre

- Mercredi 11 novembre - 10h45 - Mairie Challex
  Commémoration armistice du 11 novembre 1918
- Vendredi 27 novembre - 19h - École
  Réunion publique

Décembre

- Mardi 1er décembre au 23 décembre
  Fenêtres de Pougny
- Jeudi 3 décembre
  Repas des aînés offert par le CCAS
- Samedi 19 décembre au dimanche 2 janvier
  Vacances scolaires

LE COUP DE CŒUR

Les Mystères d'Eversand

Auteur : Victor Dixen

Une série totalement addictive en 4 tomes.

Tome 1 : "La suivante"

Maudit soit le pays sans hiver et tous ceux qui le foulent.

Birdie Baker, étudiante sans le sou, tombe sur une offre d'emploi de " suivante " pour une vieille dame habitant l'État de Rhode Island. En plein janvier, elle débarque à Eversand, presqu'île au charme suranné où semble régner un printemps perpétuel : c'est le fief des Rosemore, très puissante et très secrète dynastie de la old money américaine.

Birdie n'a peut-être pas seulement été recrutée pour servir de demoiselle de compagnie, mais aussi pour devenir la " suivante sur la liste " : la dernière d'une longue lignée de jeunes femmes attirées au manoir comme des papillons dans une plante carnivore. En répondant à la petite annonce, a-t-elle signé son arrêt de mort ?

CONDOLÉANCES

- Annick Iseli est décédée le 3 juillet
- Pascal Croq est décédé le 8 août
- Jean-Claude Fivaz est décédé le 9 septembre

Nous adressons toutes nos condoléances à leurs familles et leurs proches.

NAISSANCES

- Louis, Élie Chevallier est né le 21 septembre

Félicitations aux heureux parents et bienvenue à Louis.

VOTRE PETITE BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque a rouvert sa porte le mardi 1er septembre après une petite pause estivale.

Cette année, amis lecteurs, vous serez accueillis les mardis par Marie-Joëlle et un jeudi sur deux par Céline.

Lors de ces deux moments d'ouverture, vous pouvez venir consulter sur place, emprunter et rendre vos livres. Pour rappel, la bibliothèque est gratuite et ouverte aux tous petits comme aux plus grands. Il vous suffit de remplir le formulaire d'inscription sur place afin d'obtenir un numéro de lecteur.

Si vous souhaitez venir renforcer notre équipe de bibliothécaires bénévoles, vous pouvez prendre contact avec nous (sur place ou via la mairie).

Vos bibliothécaires

Horaires d'ouverture :
Tous les mardis : 15h30 - 17h30
Un jeudi sur deux : 16h15 - 18h00
Le café lecture un samedi par mois de 15h30 à 17h30

La bibliothèque est fermée pendant les vacances scolaires.

Amis lecteurs, voici un petit jeu pour vous

Nous vous proposons de répondre à ces questions sur un papier libre et de le déposer dans la boîte aux lettres de la bibliothèque.

Nous pourrons ainsi utiliser vos réponses pour un tout prochain conseil lecture.

Cet exercice est ouvert à tous, pas de limite d'âge… nous avons hâte de vous lire !

1. Quel est votre livre préféré ?
2. Quel livre vous a le plus marqué ?
3. Qui est votre auteur préféré ?
4. Quel livre emporteriez-vous sur une île déserte ?

NUMEROS UTILES

119 : Allo enfance maltraitée
3919 : Violences conjugales
3977 : Maltraitance personnes âgées et/ou handicapées
114 : Pour les personnes sourdes et malentendantes

NUMEROS D'URGENCE

15 : Médecin de garde - SAMU
3237 : Pharmacie de garde
17 : Police secours
18 : Sapeurs pompiers
112 : Urgences UE et CH